

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 16 juin 2022
Rapporteur :
Monsieur Didier LEROY**

N° 20

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 23/06/2022
- la transmission au contrôle de légalité le : 22/06/2022
(accusé de réception du 22/06/2022)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Subventions aux structures d'insertion

Quimper Bretagne Occidentale souhaite poursuivre son effort en matière d'insertion par le versement d'une aide aux structures du secteur implantées sur son territoire. Cette aide pour 2022 d'un montant total de 156 165 € est destinée à favoriser l'accompagnement des publics en insertion habitant sur le territoire de l'agglomération.

1. ACTIFE Quimper Cornouaille

L'association ACTIFE (Action territoriale pour l'insertion, la formation et l'emploi) Quimper Cornouaille a été créée le 1^{er} janvier 2011, prenant ainsi la suite des missions confiées auparavant au Plan Local pour l'Insertion et de l'Emploi (PLIE) de Quimper Communauté, en l'élargissant à la Cornouaille.

Dans le cadre de la convention de partenariat avec Quimper Bretagne Occidentale, ACTIFE Quimper Cornouaille s'engage à :

- accueillir, orienter et accompagner les bénéficiaires du RSA et les demandeurs d'emploi de longue durée afin de les insérer durablement dans l'emploi ;
- veiller notamment à assurer l'accompagnement des demandeurs d'emploi de plus de 50 ans, ainsi que les demandeurs d'emploi issus du quartier prioritaire de Kermoyan ;
- dans le cadre de l'égalité entre les hommes et les femmes, veiller à favoriser la mixité du public accueilli ;
- mettre en œuvre tous les moyens nécessaires afin d'accompagner chaque année 400 personnes résidant sur le territoire de Quimper Bretagne Occidentale, avec un objectif de sorties dynamiques fixé à 50 %.

En 2020, ACTIFE Quimper Cornouaille a ainsi accompagné 317 personnes en recherche d'emploi résident sur le territoire de Quimper Bretagne Occidentale.

- 57 % des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) ;
- 43 % en demandeurs d'emploi de longue durée ;
- 96 personnes nouvelles accompagnées ;
- 127 personnes en sortie de l'accompagnement dont 39% en sortie durable

Parmi les 317 résidents de l'agglomération accompagnés par ACTIFE Quimper Cornouaille, 182 personnes sont bénéficiaires du RSA dont 39 % sont des femmes.

291 entreprises ont été prospectées, et 164 offres d'emploi négociées. 593 démarrages de contrats ont été enregistrés soit 32 % de moins qu'en 2019. Sur les 317 personnes en accompagnement 73 % sont sorties avec un retour à l'emploi durable ou dynamique

En complément de l'accueil proposé dans les locaux de son siège situé à Creac'h Gwen, l'association ACTIFE Quimper Cornouaille assure également des permanences à la Maison des Services Publics située à Kermoysan et au SIVOM du Pays Glazik.

Il est proposé d'attribuer à ACTIFE Quimper Cornouaille, au titre de l'année 2022, une subvention de 152 800 € dont 52 800 € pour les frais de développement économique de l'association sachant que cette somme comprend l'avance sur subvention de 50 933 € votée en conseil communautaire du 27 janvier 2022.

Il est proposé d'attribuer à ACTIFE Quimper Cornouaille le solde de la subvention d'un montant de 101 867 €.

2. Subventions aux structures d'insertion s'engageant à collaborer avec ACTIFE

Depuis 2011 et la création d'ACTIFE, Quimper Bretagne Occidentale a signé une convention de partenariat avec trois structures d'insertion : À Toute Vapeur, Inservet 29 et Objectif Emploi Solidarité.

Une aide leur est allouée afin de favoriser l'accompagnement des publics en insertion habitant sur le territoire de l'agglomération. Ces structures s'engagent à collaborer avec ACTIFE en réservant des places pour des personnes suivies par l'association.

Il est proposé de reconduire ce dispositif dans le cadre de la compétence insertion de Quimper Bretagne Occidentale.

a. À Toute Vapeur

La SASU (Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle) A Toute Vapeur, entreprise d'insertion, a une activité de blanchisserie permettant d'accueillir et de salarier des personnes

éloignées de l'emploi sur le métier d'agent de production-lingère ou de chauffeur-livreur. La Fondation Massé Trévidy en est l'actionnaire unique.

En 2020, À Toute Vapeur (ATV) a ainsi salarié 13 personnes en CDDI (Contrat à durée déterminée d'insertion) pour un total de 6,35 ETP. Ces bénéficiaires étaient domiciliés sur le territoire de l'agglomération Il s'agit essentiellement de femmes, bénéficiaires du RSA. (92 %) Parmi les 7 sorties du dispositif, une seule sortie dite « dynamique ».

Il est proposé d'attribuer à « à Toute Vapeur » au titre de l'année 2022 le dispositif qui lui a été accordé en 2021, soit :

- une participation de 6 000 € pour 5 places réservées à des personnes orientées par ACTIFE et domiciliées sur le territoire de Quimper Bretagne Occidentale (imputation budgétaire : 523 6574 900) ;
- le versement d'une subvention de 10 098 € en participation à ses charges locatives (imputation budgétaire : 523 6574 900).

b. Inservet 29

Inservet 29, entreprise d'insertion, a une activité de revente de vêtements d'occasion remis en état, permettant d'accueillir et de salarier des personnes éloignées de l'emploi sur le métier de vendeur.

En 2020, 14 personnes ont été salariées en CDDI dont 57 % bénéficiaires du RSA. 9 sorties dont 1 CDD de + de 6 mois, 1 CDD de – de 6 mois, 1 entrée universitaire, 1 création d'entreprise.

Pour 2022, Il est proposé d'attribuer à Inservet une subvention de 3 600 € pour 3 places réservées à des personnes orientées par ACTIFE et domiciliées sur le territoire de Quimper Bretagne Occidentale (imputation budgétaire : 523 6574 900).

c. Objectif Emploi Solidarité

Objectif Emploi Solidarité (OES) gère deux dispositifs d'insertion ; elle est à la fois association intermédiaire (mise à disposition de personnes auprès de demandeurs) et chantier d'insertion (entretiens d'espaces verts). En 2020, l'association intermédiaire (A.I) a salarié 318 personnes, 55 femmes et 42 hommes. Le chantier d'insertion a salarié 67 personnes dont 9 femmes et 58 hommes sur les activités d'entretien des espaces verts et naturels.

Un audit juridique et social pour l'activité de l'association intermédiaire a été poursuivi, ce qui a conduit à la mise en place d'un « zoom RH » afin de travailler à l'articulation des postes de travail et à une GPEC et des pratiques sociales (contrats, grilles salariales...).

Pour 2022, il est proposé d'attribuer à OES une subvention de 9 600 € pour 8 places réservées à des personnes orientées par ACTIFE et domiciliées sur le territoire de Quimper Bretagne Occidentale (imputation budgétaire : 523 6574 900).

3. Subvention à l'association Les Maraîchers de la Coudraie

L'association « Les Maraîchers de la Coudraie » est un chantier d'insertion ayant pour support la production et la commercialisation de légumes biologiques.

Depuis le début de l'activité en 2012, l'association bénéficie d'une mise à disposition gracieuse de terrains et bâtiments par la ville de Quimper, sur le site de La Coudraie, route de Guengat. Afin d'augmenter les capacités de production, la ville a décidé, en mars 2015, de mettre à disposition gracieuse de l'association 4 hectares supplémentaires au Corniguel. Par ailleurs, et toujours dans l'objectif d'augmenter la production, l'association a acquis, en 2018, un terrain de 5 200 m² à proximité de La Coudraie.

En 2020, l'association a salarié 33 personnes en CDDI pour un total de 11.3 ETP. Sur l'ensemble des salariés, 16 salariés sont sortis du dispositif, 7 sont considérées comme « dynamiques » par l'accès à un emploi durable ou une entrée en formation, les 8 autres sont sortis pour des raisons diverses, (retour à la recherche d'emploi en tant que demandeur d'emploi, démissions, licenciement ou démarche vers la création d'entreprise).

L'association a permis aux stagiaires de visiter 22 entreprises. Ces rencontres permettent d'initier des partenariats avec certaines entreprises.

Il est proposé de reconduire le dispositif qui a été accordé aux Maraîchers de la Coudraie en 2022, soit une subvention de fonctionnement de 18 000 € pour l'année 2022 (imputation budgétaire : 523 6574 900) ; subvention destinée à participer aux frais de développement économique de l'association.

Par ailleurs, l'association souhaite développer son activité, et pour ce faire renouveler son matériel agricole par l'achat d'un tracteur d'occasion.

Au vu de ce projet d'investissement, il est proposé pour 2022 d'accorder une subvention d'investissement exceptionnelle de 7 000 € (imputation budgétaire : 523 20422 90507 900).

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser madame la présidente :

1 - à signer les conventions de partenariat 2022 avec À Toute Vapeur, Inservet 29, Objectif Emploi Solidarité, Les Maraîchers de la Coudraie ;

2 - à verser les subventions (imputation budgétaire : 523 6574 900).